



## INDEX EGALITÉ FEMMES HOMMES 2020

UES Pôle Services d'Appui Corporate : Auchan Retail International et Auchan International Technology

Les sociétés Auchan Retail International et Auchan International Technology publient pour la troisième année, leurs résultats en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La finalité de cet index est de réduire les écarts en matière de rémunération entre ces deux sexes.

Pour rappel, cette mesure s'articule autour de 5 indicateurs : écarts des rémunérations Femmes/Hommes, écart d'augmentations individuelles Femmes/Hommes, écarts des promotions Femmes/Hommes, pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité et nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

**L'indice égalité professionnelle 2020 franchit le cap des 75 points cette année** (67 en 2019 et 52 en 2018).

C'est le résultat des actions mises en œuvre au titre :

- du rattrapage salarial au travers d'une grille de salaire à l'attention de l'encadrement qui s'appuie sur la performance et la prévention des discriminations de toutes sortes. Élaborée en 2019, une nouvelle méthode de révision des salaires a été privilégiée. Elle repose sur 2 critères permettant 9 positionnements possibles selon le niveau de performance et le niveau du salaire au regard du salaire médian du métier.
- de l'attention portée aux évolutions salariales des collaboratrices en retour de congé maternité afin que celui-ci n'ait aucun impact sur les éléments de rémunération
- de l'intégration de nouveaux salariés afin de renforcer l'effectif féminin déficitaire : 55% des intégrations en 2020 (embauches et transferts) étaient des femmes.

Des actions doivent se poursuivre notamment sur la répartition des 10 plus hautes rémunérations selon le sexe des salariés, il s'avère que la population féminine reste sous-représentée.

Durant l'année 2021, Auchan Retail International et Auchan International Technology, soucieuses de parvenir à un équilibre Femmes/Hommes, vont poursuivre leurs actions et définir de nouveaux axes de politiques sociales avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'accord souhaité en faveur de l'égalité professionnelle.